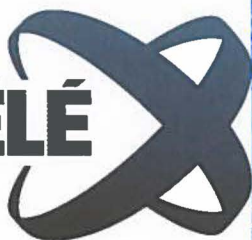


LA TÉLÉ

Palais de Beaulieu
Av. des Bergières 10
1004 **Lausanne**

Bd. de Pérolles 36
Case postale 205
1700 **Fribourg**

+41 (0) 58 310 05 05
contact@latele.ch
www.latele.ch



BAKOM

30. MAI 2017

Reg. Nr.	
DIR	
BO	
M	/
IR	
TP	
KF	
RA	

OFCOM

Office fédéral de la communication
Département médias
Rue de l'Avenir 44
2501 Bienne

Lausanne, le 24 mai 2017

Consultation sur la révision partielle de l'ordonnance sur la radio et la télévision (ORTV)

Chère Madame, Cher Monsieur,

Par courrier du 20 avril 2017, l'Association des télévisions régionales suisses, TELESUISSE, a pris position par rapport à la consultation citée en marge.

Nous l'appuyons sur tous les points et aimerions la compléter sur un aspect qui nous semble essentiel pour l'avenir de notre entreprise : les zones de desserte des programmes de télévision (à partir de 2020) définies au chiffre 3 de l'annexe 2 de l'ORTV.

Depuis maintenant huit ans, notre société « partage » sa concession de 2009 entre les cantons de Vaud et Fribourg ; cela nous oblige à traiter l'actualité régionale valdo-fribourgeoise sur un seul canal de distribution. Cette situation n'est pas satisfaisante, les intérêts des deux cantons en matière de service public régional n'étant souvent pas ou peu conciliables. En effet, il n'existe pas d'ancrage historique et de socle commun entre les deux cantons, ce qui rend la couverture rédactionnelle très difficile et peu intéressante pour une grande partie de l'auditoire.

Pour notre chaîne, il est dès lors indispensable d'obtenir dans le cadre de la nouvelle concession un deuxième canal de distribution (avec Must Carry) qui nous permettrait d'atteindre les téléspectateurs fribourgeois et vaudois de façon individuelle et séparée grâce à **des décrochages** et à la **mise en place de bulletins d'informations spécifiques à chaque région**. Nous pourrions dès lors aussi mieux cibler les **annonceurs** des deux régions et ainsi augmenter le chiffre d'affaires publicitaire de La Télé.

En temps utile, nous vous ferons volontiers parvenir un dossier technique et financier détaillé sur ce projet indispensable pour un fonctionnement optimal et satisfaisant de la chaîne dans les deux cantons de Vaud et Fribourg.

Dans cet esprit, nous vous remercions pour l'intérêt que vous portez à notre requête et restons à votre disposition pour en parler de vive voix. Veuillez agréer, chère Madame, cher Monsieur, nos salutations les meilleures.


Markus Baumer
Administrateur délégué

Vaud Fribourg TV SA


Thierry Savary
Administrateur délégué


Kurt Eicher
Directeur Général